Territoire : Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

1. *Notre TERRITOIRE … PRÉSENTATION en quelques chiffres & quelques mots*

Nombre d'habitants : 31 700
Superficie (ha) : 96 284ha
Nombre de communes : 45
Altitude mini & maxi (m) : 300m / 1778m
Répartition de l'espace (%) :
- Naturel 77% dont 60% foret et bois
- Agricole 22%
- Urbanisé 1%

« Personnalité » distinctive de notre territoire (habitat, topographie, culture, économie, etc.)

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est caractérisé par une topographie de moyenne montagne composée notamment d'une succession de vallées parallèles orientées Est / Ouest à dominante rurale. Des plateaux karstiques caractéristiques et des petits villages perchés construits en pierre de calcaire composent un paysage exceptionnel protégé par la labellisation PNR depuis 2012. La frange littorale des Alpes Maritimes est le principal vecteur démographique et économique du département accroissant des phénomènes déjà existants de pression foncière sur le haut pays. Les zones agricoles sont en déclin face au coût des terrains gagnés par les espaces boisés. Les résidences secondaires sont nombreuses, majoritairement chauffées à l'électricité. Le bois énergie gagne du terrain dans les habitations principales, mais la précarité énergétique liée aux difficultés de mobilité gagne du terrain.

2. *De notre point de vue de TERRITOIRE, entre « AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE » et « BILAN ÉNERGÉTIQUE POSITIF », un TEPos, c'est quoi ?*

Notre vision d'un TEPos, nos priorités en nous engageant dans cette voie, nos atouts & handicaps particuliers … en résumé, comment nous nous « voyons », et notre projet.

Un TEPos, c'est un axe, une vision, une ambition. Dans un Parc naturel régional, la question de l'intégration de l'énergie dans un projet de territoire renvoi à la question de la maitrise des paysages, de leur protection, de leur préservation. C'est un élément indispensable. L'idée est de passer d'une accumulation de projets liés à l'énergie (projets de développement de nouvelles capacités de production d'énergie, rénovation du patrimoine public et privé, gestion durable des forêts…) à un projet de territoire liant finement la question des paysages et celle de l'énergie. Le PNR des Préalpes d'Azur a répondu aux sollicitations nationales pour donner de la cohérence à cette idée : il est territoire à énergie positive pour la croissance verte en devenir et lauréat d'un projet de plan de paysage à l'échelle de ses 45 communes. Aussi, il a fait de la transition énergétique et écologique le chapeau de sa candidature aux financements LEADER. Enfin, cette ambition commune est également un bon moyen de territorialiser les objectifs régionaux du SRCAE aux travers des Plans Climat locaux plus opérationnels de nos partenaires.

Pour traduire ce mouvement en actions concrètes, le PNR des Préalpes d'Azur pilote, avec le soutien de ses partenaires ADEME Région, un appel à manifestation d'intérêt visant l'accompagnement d'une dizaine de porteurs de projet ayant la volonté de développer sur le territoire du PNR des actions concrètes de transition énergétique. Mobilité, gestion des déchets, énergies renouvelables, économies d'énergie… De nombreux projets seront lancés dès l'année 2015 pour amorcer la transition sur le territoire. La mobilité étant le cœur de la problématique énergétique du territoire, 3 projets lui seront consacrés : développement d'espaces de travail partagés, covoiturage dynamique et promotion de l'auto partage et des nouvelles solutions de mobilité décarbonnées.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Accord-cadre Etat-Région-ADEME 2007-2013 — Région Provence-Alpes-Côte d'Azur — ADEME

3. *Sur notre TERRITOIRE « EPos » ("à énergie positive"), comment résumerions-nous … notre (nos) enjeux MOBILITÉ ? notre (nos) enjeux HABITAT ?*

Ces enjeux sont-ils « génériques » (les mêmes qu'ailleurs), ou ont-ils quelque chose de spécifique à notre territoire et quoi ?

MOBILITÉ

Notre territoire, à dominante rurale et de moyenne montagne, est confronté à de grande difficulté de mobilité. Tributaires de la voiture individuelle thermique, les habitants s'en servent pour l'ensemble de leurs besoins quotidiens. Les transports en commun sont peu nombreux, le covoiturage a ses limites et les modes doux sont presque inadaptés tant les distances et la topographie du territoire rend l'utilisation de ces modes de transport alternatifs compliquée. La mobilité à faible émission rendue possible notamment par l'utilisation du véhicule électrique reste marginale. Les craintes de panne sont encore importantes malgré les améliorations technologiques de ces dernières années. Pourtant, en situation de péninsule électrique, le département des Alpes Maritimes pourrait faire de son développement massif un axe fort de recherche pour de nouveaux services liés à la mobilité comme le stockage d'énergie dans les batteries des véhicules ou le partage des véhicules pour des usages tiers. Le PNR réfléchit aussi à la promotion du travail à distance dans des tiers lieux. Il expérimentera également le covoiturage dynamique à destination notamment des scolaires et des travailleurs effectuant des trajets pendulaires vers la côte. En lien avec les Espaces Info Energie, il soutient également le développement de la mobilité électrique.

HABITAT

L'habitat est relativement diffus sur le territoire. Composé majoritairement de maisons individuelles datant d'avant 1975, elles sont pour la plupart mal ou peu isolées et construites en pierre ou en parpaing de ciment . Bien que le chauffage au bois ait sa place dans le paysage énergétique du PNR, l'électricité malgré son inefficacité prouvée pour ce genre de logement, reste très présente : proportion importante de résidences secondaires, faiblesse de l'investissement initial à consentir, simplicité d'utilisation, climat peu rigoureux et saison de chauffe limitée à quelques mois sont des éléments favorisant ce mode de chauffage. Dans les villages perchés, l'habitat est très concentré, souvent mitoyen et structuré de manière à rendre tout projet de rénovation ou de chauffage collectif très complexe. À cela s'ajoute la protection de l'architecture typique de la Provence limitant le recours au solaire thermique et à l'isolation par l'extérieur.

4. *Notre perception & évaluation de la PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE (habitat & mobilités) à l'échelle de notre TERRITOIRE*

Globalement, le coût de la vie est plus élevé dans le Sud de la France et tout particulièrement dans les Alpes Maritimes. L'énergie n'échappe pas à cette tendance avec une proportion de ménages consacrant plus de 15% de ses revenus à l'énergie contre 10% à l'échelle régionale.

En moyenne, les habitants du PNR dépensent 400€ de plus par an pour se chauffer et 340€ pour se déplacer comparativement aux autres habitants de PACA. Ils sont donc plus sensibles à la précarité énergétique compte tenu de l'augmentation à prévoir du coût de l'énergie.

Les personnes les plus vulnérables à la précarité énergétique sont celles ayant des revenus faibles liés à une vie active précaire, habitant dans un logement ancien, avec un chauffage individuel à l'électricité ou au fioul.

Territoires ruraux de montagne : une problématique particulière

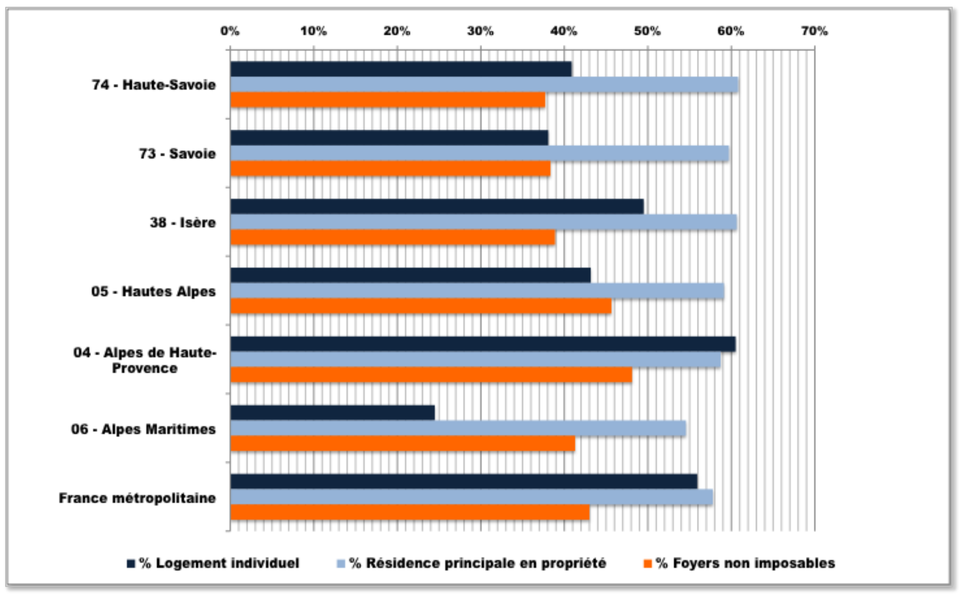

Quelques données de référence

En plus des données générales du graphique, une analyse sur 7 territoires ruraux alpins français a montré une proportion de logement individuel (maison) et une proportion de propriétaires de leur résidence principale sensiblement plus élevée que dans les territoires urbains … et une proportion de foyers non imposables également sensiblement plus élevée.

Le revenu mensuel net moyen des foyers non imposables des 6 départements alpins est d'environ 950 €/mois pour 2011.

Territoire : Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

5. Quelles ACTIONS PRIORITAIRES attendons-nous de l'ÉTAT, de nos RÉGIONS, de nos DÉPARTEMENTS pour faciliter l'entrée de nos territoires de montagne dans la transition énergétique

ACTION 1

Une offre de transport adaptée aux spécificités territoriales

Il est urgent de proposer aux territoires de montagne des alternatives au véhicule thermique individuel.

ACTION 2

Une ingénierie technique pour le développement des ENR

Dans certaines régions, les sociétés d'économie mixte sont de véritables leviers de développement des énergies renouvelables. Elles permettent un accompagnement de A à Z des collectivités souhaitant s'engager dans de nouvelles capacités de production tout en gardant une maitrise publique.

ACTION 3

Un soutien à la rénovation de l'habitat

Au delà des plateformes de rénovation mises en place par les intercommunalités avec le soutien de l'ADEME et de la Région, la sensibilisation de terrain reste nécessaire pour faire changer les mentalités. Les Pris doivent se développer au plus proche des territoires.

ACTION 4

Soutien à l'économie locale

Pour éviter les déplacements, il faut relocaliser les activités économiques au plus près des lieux d'habitation.

6. Quelle place pour les CITOYENS dans le processus TEPos ? … Quand ? Comment ? Pour quoi faire ? Etc.

Les citoyens sont au cœur des démarches TEPos. Sans leur soutien et leur implication dans des actions concrètes de terrain, il sera difficile d'amorcer une transition énergétique de long terme. Pour autant, leur mobilisation est complexe à obtenir. Dépassés par le flot d'informations quotidiennes, entravés par des temps de parcours souvent longs pour se rendre dans les manifestations pouvant les concerner, démobilisés par le coût humain et parfois financier des actions à mettre en œuvre, mais aussi par la complexité du sujet pour les moins initiés… les citoyens ne sont pas aujourd'hui toujours en position de jouer le rôle qui pourrait être le leur dans la Transition énergétique.

Le Parc naturel régional en partenariat avec son Conseil de Développement et ceux des intercommunalités le composant travaille plusieurs fois par an à la sensibilisation des habitants à ces thématiques : Journée de la transition citoyenne, tournée des Espaces Info Energie, Débat National sur la Transition Energétique, théâtre participatif, débat sur l'Europe et l'énergie… Les citoyens sont régulièrement sollicités pour donner leur avis sur les solutions à mettre en œuvre pour engager la transition.

Au-delà de leur avis, les citoyens peuvent agir dans leurs actes de consommation quotidiens, en rénovant leur logement ou en promouvant des actions de mobilité durable. Il peuvent aussi soutenir financièrement la transition énergétique via des structures existantes ou en changeant de fournisseur d'énergie.

7. En quoi et comment S'ENGAGER DAVANTAGE à notre niveau de « TEPos de base » ?

Le Parc naturel régional n'a pas les capacités d'être le maitre d'ouvrage de l'ensemble des actions qu'il faudrait mettre en place sur le territoire pour l'engager dans la transition. Il a pour mission d'accompagner le territoire et les acteurs qui le composent dans une démarche vertueuse au travers de plans d'actions opérationnels comme les Plan Climat. Il est aussi un diffuseur de bonnes pratiques et peut mettre en relation certains acteurs pour favoriser les synergies territoriales.

Grâce à ses capacités de mobilisation des fonds européens et régionaux, le PNR peut être un véritable levier d'action pour apporter les financements nécessaires au développement d'actions exemplaires et expérimentales dans le domaine de l'énergie.

Enfin, il peut renforcer la visibilité des acteurs des différentes filières comme les COFOR et le CRPF pour le bois ou les Espaces Info Energie pour les particuliers. Désormais, chaque commune doit mettre en application dans toutes les décisions publiques les préceptes d'un territoire à énergie positive. Les communes peuvent donner l'exemple et ainsi sensibiliser leur population aux meilleures pratiques et entretenir la nécessaire dynamique territoriale .

8. LIBRE EXPRESSION : autres réflexions, sujets, propositions … également, actions possibles de la part de CIPRA

Il serait intéressant de faire le lien avec les autres territoires alpins européens où la transition énergétique est déjà à l'œuvre : Autriche, Allemagne, régions Italiennes… Les territoires Alpins Français font parfois face à une nouvelle culture énergétique à construire. Une culture commune sur ces questions spécifiques pour nos territoires ruraux et montagnards permettrait une meilleure appropriation par les élus des solutions à leur disposition.

Aussi, la question du changement climatique semble particulièrement importante pour des territoires à la biodiversité exceptionnelle et aux ressources en eau à préserver.